



**AVIS MODIFICATIF DE CONCOURS – 2024
FILIERE POLICE – CATEGORIE A**

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE SEINE ET MARNE

LES CENTRES DE GESTION
COORDONNATEURS DE L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA
REGION ILE-DE-FRANCE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur)

organise

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE Ouvert pour 55 postes répartis de la manière suivante : - externe : 22 postes - interne : 33 postes	<u>EXTERNE SUR EPREUVES</u> Ouvert aux candidats titulaires d'un titre national correspondant au moins à un deuxième cycle d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme au moins de niveau II (niveau 6 européen) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié (2) ou pouvant bénéficier d'une dérogation (3).	<u>Epreuves écrites d'admissibilité :</u> Les lundi 15 et mardi 16 janvier 2024 <u>Epreuves d'admission :</u> à partir du 23 avril 2024	<u>Inscription en ligne :</u> du 29 août 2023 au 04 octobre 2023 inclus <u>Date limite de dépôt des formulaires d'inscription sur l'espace sécurisé :</u> 12 octobre 2023
	<u>INTERNE SUR EPREUVES</u> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et qui justifient au 1 ^{er} janvier de l'année du concours (soit le 1 ^{er} janvier 2024), de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stages ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique. Les candidats doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions (le 12 octobre 2023 pour cette session).		
	Les candidats admissibles passent dans des conditions garantissant leur anonymat un test psychotechnique destiné à permettre une évaluation de leur profil psychologique – date du test : 23 avril 2024. Les résultats de ce test, non éliminatoire, sont communiqués au jury pour la deuxième épreuve d'admission.		

(1) Le dépôt des formulaires d'inscription doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : « concours-territorial.fr ».

(2) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du C.I.G Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription **ATTENTION** : pour le concours de directeur de police municipale, session 2024, la décision d'équivalence de diplôme doit être obtenue au plus tard le 15/01/2024.

(3) Dérogations : Dispense de diplôme pour les pères et mères d'au moins 3 enfants et sportifs, arbitres et juges de haut niveau.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,

Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les demandes d'inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr

puis : www.cigversailles.fr rubrique Puis ; concours@cigversailles.fr
ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.